



PROCÉDURES POUR COMBLER LES POSTES VACANTS SUPPLÉANTES/SUPPLÉANTS À LONG TERME

Seulement pour les postes affichés du 17 juin 2020 jusqu'au 24 juin 2020

La procédure pour combler les postes vacants d'enseignantes/enseignants suppléants (affiché du 17 juin 2020 jusqu'au 24 juin 2020 seulement) est la suivante :

- 1) Les postes vacants de suppléance à long terme connus à ce jour pour l'année scolaire 2020-2021 sont affichés selon le niveau scolaire ou la matière.
- 2) Tout membre du personnel enseignant surnuméraire, ainsi que le personnel enseignant suppléant qui désire faire demande pour un ou des postes vacants ci-joints est invité à signaler ses préférences d'affectation, **en ordre de priorité**, par l'entremise du formulaire électronique *Réponse à l'annonce de poste – RH-16(SLT)*. Les formulaires de demande sont aussi disponibles sur le site Web du CSPGNO.

Modalités de demande

- 3) Toute demande doit être accompagnée de la carte de qualification la plus récente (2020). La copie de la carte de qualification en règle de l'employé(e) qui accompagne la demande (ou les informations tirées du site Internet de l'ODE) doit être reçue par le secteur des ressources humaines du Conseil, **au plus tard à 12 h le 24 juin 2020**. Les demandes signées doivent être envoyées à l'attention de Louise Turgeon par courriel à louise.turgeon@cspgno.ca.
- 4) L'enseignante ou l'enseignant doit expédier également une copie du formulaire imprimé et signé, et de la carte de qualification à l'unité locale de l'AEFO à l'attention de Yann Archambault, par courriel à yarchambault@aefo.on.ca.
- 5) Toute demande reçue après l'heure et la date de tombée et toute demande qui n'est pas accompagnée de la carte de qualification ne sera pas retenue.
- 6) Toute personne qui désire modifier un formulaire RH-16(SLT) déjà soumis au Conseil est priée d'identifier clairement sur le formulaire qu'il s'agit d'un formulaire révisé en indiquant la date et l'heure de la révision. Toute version antérieure ne sera pas considérée.

Modalités d'affectation

- 7) Les postes seront comblés conformément à l'entente avec l'AEFO.
- 8) Une confirmation écrite sera expédiée à la personne affectée au poste vacant.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Eric Despatie au (705) 690-1261.